



Commission d'Organisation des Compétitions

PROCES-VERBAL

Réunion du 19/04/2022 en présentiel et audioconférence

Président de séance : M. Jean-Jacques BENGUIGUI

Présents : MM. Jean François CHERUBIN - Arthur FLEURY - Anthony PINTO - Jacques RIVALS - Pierre-Yves KERLOCH - Éric SANDJIVY

Assiste : M. Hamid BELMAHI

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District

INFORMATIONS

Rappel à tous les clubs

Afin de pouvoir traiter au mieux vos courriels, nous vous demandons de bien vouloir indiquer pour chaque demande: le numéro du match, le match, la catégorie et la date du match. Cette dernière sera prise en compte si elle émane de l'adresse officielle du club avant le vendredi 14H. Dépassé ce délai, la programmation initiale sera maintenue et les équipes devront établir un procès-verbal de la rencontre conformément aux règlements.

Tous les clubs recevant doivent prévoir une feuille de match papier vierge, au cas où la tablette ne fonctionnera pas sous peine de match perdu par pénalité.

SENIORS

CHAMPIONNATS SENIORS

Match n° 23927024 HOMENETMEN A. / ANTILLAIS PARIS 19è D4. B du 03/04/22

Courriel de Antillais Paris 19 du 18/04/22 nous annonçant le score de la rencontre 1 / 2 pour Antillais Paris 19

La commission demande la feuille de match à l'équipe recevant de Homenetmen (1^{er} appel) et la confirmation de M. l'arbitre officiel de la rencontre.

CHAMPIONNAT & COUPE SENIORS FEMININS

Match n° 23460278 SUPERNOVA / PARIS 15 AC D1 du 16/04/22

Courriel de Supernova du 14/04/22 déclarant forfait avisé

La commission entérine le forfait avisé (2^{ème} forfait) de l'équipe de SUPERNOVA.

Match n° 24473507 PARIS FC 2 / PARIS XI US coupe du 13/04/22

Courriel de Paris XI US du 13/04/22 déclarant forfait le jour du match

La commission entérine le forfait tardif de l'équipe de Paris XI US et lui inflige une amende de 100 € (cf annexe financière). L'équipe 2 de Paris FC est qualifiée pour les ½ finales

Match n° 24473508 SEIZIEME ES / PARIS CA Paris 2 coupe du 16/04/22

Courriel CA Paris 14 du 13/04/22 demandant le report du match, motif : match de championnat ligue reprogrammé le même jour. - accord des 2 clubs pour jouer le 07/05/22.

La commission donne son accord.

CHAMPIONNAT & COUPE ANCIENS

Match 24144576 P.U.C. 2 / AS HAJDUK VELJKO D2.A du 24/04/22

Courriel de l'AS HAJDUK VELJKO du 19/04/22 demandant le report du match pour raison impérieuse.

La commission reporte le match à une date ultérieure.

Match n° 24478963 Paris 13 Atlético 11 / Paris 13 Atlético 12 coupe du 14/04/22

Courriel de Paris 13 Atlético du 13/04/22 à 12h02 déclarant le forfait avisé de son équipe 2.

La commission entérine le forfait avisé de l'équipe 2 du Paris 13 Atlético. Leur équipe 1 est qualifiée pour les ½ finales

JEUNES

U14

DIVISION 3

Les matches des 5 journées de la phase 2 sont sur le site du district, seul le calendrier du groupe D comporte 3 journées du fait des trois forfaits généraux.

Il est rappelé ci-après le point 5.3 (extrait) et 5.4 du règlement du championnat U14 :

5.3 extraitD3 : 3 groupes de 10 réduits à 8 pour la saison transitoire 2021/2022.

24 équipes réparties en 3 groupes de 8. Après la phase 1 des matches « aller » et « retour », une seconde phase consistera à organiser des rencontres simples entre les deux premières de chaque groupe, les 3ème et 4ème, 5ème et 6ème et 7ème et 8ème en feront de même.

Accèdent en D2 autant d'équipes que nécessaire à la composition des groupes de D2 et seule la 24ème équipe

descend en D4 selon le classement unique prévu au 5.4.

5.4 Conformément aux articles 14, alinéa 12 du RSG du district 75. Pour la saison transitoire 21/22 de la division 3, les points obtenus en phase 2 s'ajouteront à ceux obtenus en phase 1 et un classement unique des 24 équipes au quotient sera dressé.

Hormis les équipes dont le forfait général a été acté (3 après la première phase) ou le sera à l'issue de la seconde phase, il n'y aura aucune autre descente en division inférieure.

U16

Match n° 23434451 CHAMPIONNET / ANTILLAIS PARIS 19 D2.B du 24/04/22

Courriel des Antillais Paris 19 du 11/04/22 demandant de report du match, motif : voyage de découverte de cette catégorie pendant les vacances du 21 avril au 7 mai 2022 (billets réservés avant la crise sanitaire et reportés sur ces dates sous peine de leurs pertes)

La commission fixe la rencontre au 22/05/22.

Match n°23434533 CFFP 3 / JAM D3.A du 10/04/22

Courriel du CFFP du 12/04/22 nous informant que le Parc a oublié de planifier le créneau de ce match (voir feuille de match)

La commission reprendra le dossier après réception de la feuille de match papier en original, le scan étant illisible.

CHAMPIONNAT & COUPE U18

Match n° 23434616 Maccabi Paris 2 / US Paris XI U18 D2 du 08/05/22

Courriel de Paris XI US du 18/04/22 demandant l'inversion de la rencontre en application de l'article 23.8 des RSG (forfait de Maccabi match « aller » du 12/12/21).

La commission inverse la rencontre qui devient PARIS XI US / MACCABI PARIS 2 avec un coup d'envoi à 13H.

Match n° 23965418 Paris 13 Atlético 3 / Minis Maxis D3.B du 24/04/22

Demande de modification sur footcub - Accord des 2 clubs pour jouer le match le 22/05/22 motif : indisponibilité de terrain

La commission donne son accord.

Match n° 24450810 Nicolaïte Chaillot / Paris 13 Atlético Coupe 18 du 17/04/22

Courriel de Nicolaïte Chaillot du 15/04/22 déclarant le forfait avisé de son équipe.

La commission entérine le forfait avisé de l'équipe de Nicolaïte C. L'équipe de Paris 13 Atlético est qualifiée pour les ½ finales.

DIVERS TOUTES CATEGORIES

HORAIRES OFFICIELS

De même, la commission fixe désormais des plages horaires officielles pour les coups d'envoi qui ne nécessitent plus l'accord des deux clubs (PV du 14/12/21) :

Match du samedi après-midi de 13H à 17H30 (U14 – séniors féminines) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

Match du dimanche matin de 09H à 11H30 (CDM – Anciens – critérium +45ans)

Match du dimanche après-midi de 12H à 16H (U16 -U18 – séniors) pour les matches qui se déroulent avec la tombée de la nuit il convient que l'éclairage de l'aire de jeu soit classé.

L'annexe des horaires officiels des rencontres publiée le 14/09/21 est ainsi modifiée.

FEUILLES de MATCH MANQUANTES

1^{er} APPEL DE FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

Match n° 23963733 PARIS US SUISSE / COURONNES OFC Anciens D2.B du 17/04/22

Match n° 23931819 DOUZIEME Ca / P.U.C. Anciens + 45 ans du 03/04/22

2^{ème} APPEL DE FEUILLES DE MATCH MANQUANTES :

Match n° 23931827 ESP Paris 19.2 / ESP Paris 19.1 Anciens + 45ans du 10/04/22

FORFAITS GENERAUX

SENIORS D3

CHANTIERS UA (PV du 28/09/21)

RC PARIS 10 (PV du 15/02/22)

SENIORS D4

PETITS ANGES ES 3 (PV du 05/10/21)

MERCENAIRES ALUMNI (PV du 26/10/21)

US SPEALS (PV du 09/11/21)

PANAMICAINE 2 (PV du 08/02/22)

PETITS ANGES ES 2 (PV du 29/03/22)

SENIORS CDM

ENFANTS GOUTTE D'OR (PV du 26/10/21)

SENIORS FEMININES D1

MACCABI PARIS METROPOLE (PV du 19/10/21)

FC SOLITAIRES PARIS (PV du 26/10/21)

PARIS FEMININ FC (PV du 30/11/21)

U18 D3

TERNES CS (PV du 05/10/2021)

ES SEIZIEME 3 (PV du 08/02/22)

U16 D3

MINIS AND MAXI (PV du 21/09/21)

ES PARIS 13.2 (PV du 21/09/21)

RACING CLUB 18 (PV du 09/11/21)

ESC PARIS 20 (PV du 16/11/21)

ES PARISIENNE 2 (PV du 21/12/21)

ENFANTS de la GOUTTE D'OR (PV du 15/03/22)

CHANTIERS PARIS UA 2 (PV du 29/03/22)

CHANTIERS PARIS UA (PV du 05/04/22)

ESC XVème (PV du 05/04/22)

U14 D2

ES PARISIENNE 2 (PV du 09/11/21)

U14 D3

ESC XVème (PV du 05/10/21)

ES PARISIENNE.3 (PV du 19/10/21)

FC SOLITAIRES PARIS 3 (PV du 26/10/21)

U14 D4

MINI AND MAXIS (PV du 21/09/21)

RACING CLUB PARIS 18 (PV du 16/11/21)

ESC 20^{ème} (PV du 15/02/22)

PETITS ANGES ES 3 (PV du 29/03/22)

ANCIENS D2

OP 15 (12) (PV du 12/10/21)

PARIS XVII POUCHET (PV du 01/02/22)

ANCIENS +45 ANS

LA SALESIENNE (PV du 28/09/21)

PETITS ANGES ES (PV du 05/10/21)

TIRAGES DES COUPES DEPARTEMENTALES

COUPE 75 SENIORS

FINALISTES : **PARIS CA - PARIS 13 ATLETICO 2** sous réserves de procédures en cours

COUPE 75 SENIORS Amitié

FINALISTES : **PARIS 13 ATLETICO 3 - SALESIENNE 2**

COUPE 75 CDM

1/2 de finale le 22/05/22 – tirage le 10 mai à 18H au district en présence d'un représentant de chaque club

COUPE 75 SENIORS Féminines

1/4 de finale le 16/04/22 – tirage effectué le 08 mars (voir site)

1/2 de finale le 21/05/22 – tirage le 10 mai à 18H au district en présence d'un représentant de chaque club

COUPE 75 U20

FINALISTES : **AF PARIS 18 – PITRAY OLIER PARIS**

COUPE 75 U18

1/2 de finale le 22/05/22 – tirage le 10 mai à 18H au district en présence d'un représentant de chaque club

COUPE 75 U16

FINALISTES : **PARIS 13 ATLETICO 2 – SALESIENNE**

COUPE 75 U16 Amitié

1/2 de finale le 22/05/22 – tirage le 10 mai à 18H au district en présence d'un représentant de chaque club

COUPE 75 U14

FINALISTES : **PARIS FC – PARS 13 ATLETICO**

COUPE 75 U14 Amitié

FINALISTES : **PARIS ALESIA FC 2 – PARIS 13 ATLETICO 3** sous réserves de procédures en cours

COUPE 75 Anciens

1/2 de finale le 22/05/22 – tirage le 10 mai à 18H au district en présence d'un représentant de chaque club

COUPE football loisirs et critères de SAM & SA APM

1/4 de finale le 16/04/22 - tirage effectué le 15 mars (voir site) – un 1/4 de finale reporté au 07/05/22 dans l'attente du résultat 1/8 de finale à rejouer au 23/04/22.

1/2 de finale le 21/05/22 – tirage le 10 mai à 18H au district en présence d'un représentant de chaque club

Match n° 24430797 Caisse Autonome / Paris XIII ES Coupe Loisirs du 24/03/2022 – 1/8 de finale

Dossier transmis par la commission des statuts et règlements du 07/04/22 qui décide match à rejouer et transmet le dossier à la COC pour fixer une date.

La commission fixe la rencontre au 23/04/22. (PV du 12/04/22)

Match n° 24478959 ASC BNPP / Sporting CP coupe du 16/04/22

Courriel du Sporting CP du 15/04/22 déclarant forfait avisé.

La commission entérine le forfait avisé de l'équipe du Paris Sporting Club. L'équipe de l'ASC BNPP est qualifiée pour le prochain tour.

Match n° 24478960 Cheminot A Paris Nord / Grande Vigie coupe Loisir/Entreprise du 16/04/22

Courriel de Cheminot A Paris Nord du 15/04/22 à 16h36 déclarant forfait avisé hors délai (voir article 23.2 des RSG). Lecture du rapport de l'arbitre, match non joué, motif : absence du club recevant.

La commission entérine le forfait hors délai pour être considéré avisé de l'équipe des Cheminots A Paris N et lui inflige une amende de 100 € (cf annexe financière)

Il convient de respecter les dates butoirs sous peine de match perdu aux deux équipes. Les clubs peuvent s'entendre pour jouer avant cette date en semaine ou solliciter une inversion.